ANNEXE M19I

MOBILITE DES PERSONNELS ITRF A et B

□ ACCUEIL EN DETACHEMENT □ ACCUEIL BOE (Art L.352-4 du CGFP) : Entrée dans un corps ITRF Publication de la fiche de poste Choisir le service public □ Date de publication □ Référence de la publication 1 - Etablissement d'accueil : □ Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps - Grade d'accueil : □ Corps - Grade d'origine : 3 - Date d'effet de la mobilité : 4 - Durée du détachement :	☐ ACCUEIL EN MUTATION		☐ INTEGRATION DIRECTE						
Publication de la fiche de poste Date de publication Référence de la publication 1 – Etablissement d'accueil : Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps – Grade d'accueil : Corps – Grade d'origine : 3 – Date d'effet de la mobilité :		L EN DETACHEMENT	\square INTEGRATION SUITE A D	ETACHEMENT					
Date de publication Référence de la publication 1 – Etablissement d'accueil : Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps – Grade d'accueil : Corps – Grade d'origine : 3 – Date d'effet de la mobilité :		L BOE (Art L.352-4 du CGFP) : En	trée dans un corps ITRF						
Date de publication Référence de la publication 1 – Etablissement d'accueil : Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps – Grade d'accueil : Corps – Grade d'origine : 3 – Date d'effet de la mobilité :									
Référence de la publication 1 – Etablissement d'accueil : Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps – Grade d'accueil : Corps – Grade d'origine : 3 – Date d'effet de la mobilité :		Publication de la fiche de poste	Choisir le service public						
1 – Etablissement d'accueil : Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps – Grade d'accueil : Corps – Grade d'origine : 3 – Date d'effet de la mobilité :	Da	ate de publication							
Etablissement d'exercice actuel : 2 - Corps – Grade d'accueil : Corps – Grade d'origine : 3 – Date d'effet de la mobilité :	Ré	éférence de la publication							
5 – Données obligatoires RenoiRH concernant l'agent accueilli :	Etablissemei 2 - Corps – Gra Corps – Grad 3 – Date d'effe 4 – Durée du da	nt d'exercice actuel : de d'accueil : de d'origine : et de la mobilité : étachement :	ent accueilli :						
BAP: Emploi type:	3AP:	P: Emploi type :							
	-								
NOM DE FAMILLE : PRENOM : NOM D'USAGE :			PRENOM:						
			1						
Adresse personnelle : Né(e) le*: Département de naissance*: Lieu de naissance*: Numéro INSEE/NIR*: Pays de naissance*: Situation familiale*: Nationalité*:	Sexe*: Numéro INSEE/NIR*:		Département de naissance* : Lieu de naissance* : Pays de naissance* :						
Adresse courriel professionnelle de l'agent dans		•							
son établissement d'accueil :	son établissem	ent d'accueil :							
NUMEN : (si agent du MENJS et ESR)									

*Fournir les pièces justificatives

Date et signature de l'agent

Le:

			OUI	NON	
	Rapprochement de conjoint				
	Rapprochement PACS				
	Qualité de travailleur handicapé				
	Centre des intérêts matériels et moraux (CIMM)			
	Exercice dans un quartier urbain difficile				
	Réorientation professionnelle				
	ETABLISSEMENT D'ORIGINE		ETABLISSEME	ENT D'ACCUEIL	
	(cachet et signature de l'autorité)	(cachet et signature de l'autorité)			
ate :		Date :			
EMA	INDE A ADRESSER AU DEPARTEMENT DGR	<u>Н С2-5</u> , ассо	mpagnée :		
>	de la demande de l'agent revêtue de l'avis de l'établissement d'accueil,	favorable de	e l'établisseme	nt de départ et o	de l'avi
_	des pièces jointes indiquées ci-après :				

5 – Nombre de candidatures examinées pour ce poste par l'établissement d'accueil :

PERSONNEL ITRF (catégories A et B) DEMANDE DE MUTATION, DE DETACHEMENT, D'INTEGRATION ET ACCUEIL BOE

PIECES A JOINDRE AUX DEMANDES

MUTATION

- Annexe M19I renseignée, signée et accompagnée de l'annexe M20
- Demande de l'agent précisant la date d'effet et son corps d'appartenance, revêtue des avis favorables de l'établissement d'origine et d'accueil. Préciser s'il s'agit d'une mutation dans le cadre d'une priorité légale (Article L512-19 du code général de la fonction publique).
- Décision de CIMM

DETACHEMENT ENTRANT

- Annexe M19I renseignée, signée et accompagnée de l'annexe M20
- Demande de l'agent précisant la date d'effet, la durée, son corps ou cadre d'emplois d'appartenance, le corps de détachement et la BAP, revêtue des avis favorables de l'établissement d'origine et d'accueil.
- Arrêté de titularisation dans le corps ou cadre d'emplois d'origine.
- Dernier arrêté de promotion dans le corps ou cadre d'emplois d'origine.
- Grille indiciaire du corps ou cadre d'emplois d'origine.
- État des services.
- Numen (agent du MEN, MESR et MSJVA).
- Photocopies de la pièce d'identité et de la carte vitale.
- Décision de CIMM

Cas des agents BOE détachés dans un corps supérieur (décret n°2020-569 du 13 mai 2020)

- Arrêté portant nomination et titularisation dans le corps inférieur ou l'arrêté d'intégration dans le corps inférieur à celui du recrutement BOE (ex : ASI pour un recrutement BOE IGE)
- Dernier arrêté de promotion d'échelon obtenu dans le corps inférieur
- Décision de la CDAPH;
- Avis de la commission d'évaluation chargée d'apprécier l'aptitude d'un candidat au détachement dans le corps supérieur
- Arrêté fixant le nombre de poste pour votre établissement

SIGNALE : pièces complémentaires à joindre quand il s'agit du détachement entrant d'un agent appartenant à un corps de catégorie B-type régi par le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié :

- ✓ le dernier arrêté d'avancement d'échelon antérieur au 1er septembre 2022,
- ✓ l'arrêté de reclassement de l'agent dans la nouvelle grille de catégorie B au 1er septembre 2022,
- ✓ le dernier arrêté d'avancement d'échelon (si postérieur à l'arrêté de reclassement au 1^{er}septembre 2022

DETACHEMENT SORTANT

Demande de l'agent précisant la date d'effet, la durée, le corps d'appartenance et le corps ou cadre d'emplois de détachement, revêtue des avis favorables de l'établissement d'origine et d'accueil. S'agissant des détachements sur contrat, transmettre la photocopie du contrat daté et signé par toutes les parties.

INTEGRATION APRES DETACHEMENT

- Demande de l'agent précisant la date d'effet, le corps d'intégration et la BAP, revêtue des avis favorables de l'établissement d'origine et d'accueil.
- Dernier arrêté de promotion dans le corps d'origine.
- Arrêté(s) de détachement établi(s) par l'administration d'origine.

INTEGRATION DIRECTE

- Annexe M19I renseignée, signée et accompagnée de l'annexe M20
- Demande de l'agent précisant la date d'effet, le corps ou cadre d'emplois d'appartenance, le corps d'intégration et la BAP, revêtue des avis favorables de l'établissement d'origine et d'accueil.
- Arrêté de titularisation dans le corps ou cadre d'emplois d'origine.
- Dernier arrêté de promotion dans le corps ou cadre d'emplois d'origine.
- Grille indiciaire du corps ou cadre d'emplois d'origine.
- État des services.
- Numen (agent du MEN, MESR et MSJVA).
- Photocopies de la pièce d'identité et de la carte vitale.
- Décision de CIMM

SIGNALE: pièces complémentaires à joindre quand il s'agit du détachement entrant d'un agent appartenant à un corps de catégorie B-type régi par le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié :

- ✓ le dernier arrêté d'avancement d'échelon antérieur au 1er septembre 2022,
- ✓ l'arrêté de reclassement de l'agent dans la nouvelle grille de catégorie B au 1er septembre 2022,
- ✓ le dernier arrêté d'avancement d'échelon (si postérieur à l'arrêté de reclassement au 1^{er}septembre 2022

ACCUEIL BOE (Art L.352-4 du CGFP) : ENTREE DANS UN CORPS ITRF

- Annexe M19I renseignée
- Décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées;
- Contrat de travail établi par l'établissement recrutant l'agent;
- Rapport d'appréciation de l'aptitude professionnelle de l'agent ;
- Procès-verbal d'appréciation sur l'aptitude professionnelle de l'agent établi par le jury de titularisation
- Etat des services
- Photocopies de la pièce d'identité et de la carte vitale.